ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

financement

Question écrite n° 39650

Texte de la question

M. Claude de Ganay attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les recommandations du rapport de la Cour des comptes du 10 juin 2013 portant sur le financement public de la recherche. Ce rapport préconise de programmer à moyen terme les crédits de l'État destinés à la recherche par grands secteurs scientifiques en prenant notamment appui sur les cinq alliances de recherche existantes et identifier dans cette programmation la part des financements compétitifs nationaux. Il lui demande si le Gouvernement prévoit de suivre cette préconisation.

Texte de la réponse

Les analyses menées sur le système français de recherche et d'innovation ces dernières années aboutissent au même constat : l'accroissement de la performance et de la visibilité de la recherche française passe par la clarification du rôle de ses acteurs, le renforcement de leur autonomie et l'amélioration de la coordination nationale et européenne, notamment pour la programmation des crédits destinés à la recherche. La création d'alliances s'inscrit dans cette dynamique. Ce sont des structures légères réunissant les principaux acteurs de la recherche (organismes, universités, écoles). Elles ont vocation a` renforcer la fonction de programmation nationale, faisant le lien entre les orientations définies par le Gouvernement dans la stratégie nationale de recherche et d'innovation et la recherche réalisée dans les établissements. Cinq alliances ont été créées a` partir de 2009. Ce sont : - l'alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé (AVIESAN), - l'alliance nationale de coordination de recherche pour l'énergie (ANCRE), - l'alliance des sciences et technologies du numérique (ALLISTENE), - l'alliance alimentation, eau, climat, territoires (ALLENVI), - l'alliance des sciences humaines et sociales (ATHENA). En 2013, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) a demandé aux alliances et au centre national de la recherche scientifique (CNRS) de participer à la construction du plan d'action de l'agence nationale de la recherche (ANR) 2014 en préparant les éléments programmatiques à mettre en oeuvre pour les 10 défis sociétaux identifiés dans l'agenda stratégique France-Europe 2020 présenté le 21 mai 2013 : gestion sobre de ressources et adaptation au changement climatique, énergie propre, sûre et efficace, renouveau industriel, santé et bien-être, sécurité alimentaire et défi démographique, mobilité et systèmes urbains durables, société de l'information et de la communication, sociétés innovantes, intégrantes et adaptatives, liberté, sécurité de l'Europe, de ses citoyens et de ses résidents, une ambition spatiale pour l'Europe (non financé par l'ANR). Cette modification significative du mode de programmation de l'ANR illustre la place décisive prise par les alliances dans le système français de recherche, la programmation 2014 restant marquée par le maintien du rééquilibrage entre les moyens récurrents des laboratoires et le financement par projets. Enfin, le MESR a demandé aux alliances de préparer la stratégie nationale de recherche en analysant les grandes tendances et les évolutions des sciences dans les champs scientifiques concernés. En partenariat avec des industriels, les cinq alliances ont organisé un important travail de réflexion de la communauté scientifique et ont ainsi présenté des stratégies thématiques communes à tous les acteurs de la recherche publique, cadrant ainsi la préparation des futurs plans d'action de l'ANR.

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QE39650

Données clés

Auteur : M. Claude de Ganay
Circonscription : Loiret (3e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 39650
Rubrique : Recherche
Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 8 octobre 2013, page 10498
Réponse publiée au JO le : 26 novembre 2013, page 12415